

Deux textes à lire

Author : spo

Categories : [Informations](#)

Date : 11 mars 2010

Fideliter, revue de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, a publié un entretien avec Mgr Bernard Fellay, supérieur de la Fraternité. Cet entretien porte essentiellement sur les discussions doctrinales. On n'y apprend pas grand chose de nouveau par rapport à ce qui a filtré jusqu'ici. Mais c'est une confirmation par la plus haute autorité de la Fraternité Saint-Pie X et tout le poids de ces réponses vient de là. On trouvera cet entretien sur le site de La Porte latine ([ICI](#)).

Par ailleurs, on lira sur le *Forum catholique* ([ICI](#)) une bonne analyse signée Ennemond à propos des conséquences qui résulteraient de l'imposition du bi-ritualisme, même modéré, même limité à quelques cérémonies. Pourquoi une telle question ? Je l'ai déjà abordé sur ce blog. Voici ce qu'écrit Ennemond :

« Un texte annoncé de longue date devrait préciser les modalités d'application du Motu Proprio Summorum Pontificum libérant le missel de 1962. Le pape Benoît XVI a tellement investi son pontificat sur cette question liturgique que les prélats les moins conservateurs ont dû se faire une raison : Il n'y aura pas de marche arrière possible sur ce sujet. »

Néanmoins, ces mêmes figures peuvent trouver dans le biformalisme une planche de salut en s'appuyant sur les propos du pape Benoît XVI qui disait qu'on ne pouvait refuser par principe le Novus Ordo Missae. De l'interdiction de refuser par principe ce missel à celle de refuser de le célébrer, il n'y a qu'un pas, enfin qu'un mot à ajouter dans quelque texte pontifical. Ainsi, un prochain texte pourrait-il affirmer que si tout prêtre doit pouvoir accéder aux demandes de célébration de l'ancien missel, cela doit être réciproque chez les prêtres traditionalistes à qui l'on demanderait la célébration du nouveau rite. Le cardinal Levada, lors de la bénédiction de la chapelle du séminaire de la FSSP, a frôlé tous ces sujets : mélange des préfaces, unité des rites et rôle de la communauté qu'il visitait, etc. »

Ennemond conclut son analyse en rappelant une chose tout à fait juste :

« Il me semble plus judicieux de considérer l'évolution liturgique à travers la pensée du cardinal Ratzinger qui affirmait en 2003 que le rite de l'avenir »

devait entièrement reposer sur l'ancien : « Mais je crois que dans l'avenir l'Eglise romaine devra avoir à nouveau un seul rite ; l'existence de deux rites officiels est dans la pratique difficilement "gérable" pour les évêques et les prêtres. Le rite romain de l'avenir devrait être un seul rite, célébré en latin ou en langue populaire, mais entièrement fondé dans la tradition du rite ancien »

La dynamique est lancée. Mais la règle du biritualisme peut être saisie par ceux qui espéreraient faire partir la machine dans le sens inverse et prendre les traditionalistes pour ces derniers Mohicans auxquels on proposerait une voiture balais. »

Si la dynamique est lancée – j'en suis bien d'accord – ; il faut absolument que les prêtres E.D. tiennent bon et n'acceptent pas de célébrer dans le nouveau rite. À l'heure actuelle, le temps joue pour la messe traditionnelle. C'est pourquoi aussi nous avons besoin du renfort et du poids de la Fraternité Saint-Pie X.